



## Nom de famille de mon enfant

Par **yomgui**, le **17/02/2009** à **21:06**

bonsoir, je me suis séparé de mon ex-compagne au début de sa grossesse. cependant j'ai fait toutes les démarches afin d'accueillir mon enfant malgré les difficultés que je rencontre avec la maman. J'ai fait une reconnaissance anticipée malgré que la secrétaire de la mairie m'ai expliqué que mon ex-compagne ai fait une reconnaissance anticipée deux jour avant moi, elle m'a également expliqué pourquoi. En effet, aujourd'hui mon fils est né et mon ex a choisit son prénom, porte son nom de famille..... elle essaye de me nier au niveau de l'identité de mon fils sur ce point. Moi je voulais que séparés, notre enfant puisse se reconnaître en chacun de nous en portant nos deux noms.

Lors de la requete en fixation, le juge pourrait-il changer ce choix de la maman? Puisque moi aussi j'ai fait une reconnaissance anticipée, que je paye une pension et que je vais voir mon fils autant qu'il m'en soit possible... ou plutôt autant qu'elle en décide.

merci pour votre réponse